

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 29 (1953)

Heft: 1

Artikel: Attitude intellectuelle du bibliothécaire

Autor: Borgeaud, Marc-Aug.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ATTITUDE INTELLECTUELLE DU BIBLIOTHÉCAIRE

par Marc-Aug. BORGEAUD.

Dans son compte rendu de l'admirable *Bildung des Bibliothekars* de Georg Leyh (*Nouvelles*, 1952, p. 130), M. H. Steiger recommande à chacun de méditer ses enseignements, fruit d'une longue expérience et d'une activité remarquable. Suivons ce judicieux conseil en abordant une question que la pratique quotidienne pose souvent confusément à l'esprit, et que la lecture du grand maître allemand engage à formuler pour tenter d'y répondre.

Quel n'est pas le juré d'examens qui ne se soit demandé un jour en son for intérieur, en face du candidat: comment répondrais-je moi-même à la question posée? Et rentré dans son cabinet, il ouvre une encyclopédie pour combler les lacunes de ses connaissances. Mais bien vite hélas, il est détourné de son étude par ses obligations professionnelles qui n'attendent pas et il est repris par l'enchaînement des tâches journalières. Il a senti alors l'antinomie entre acquérir et donner.

La profession du bibliothécaire est avant tout de caractère pratique, a écrit le Dr. Leyh et la haute autorité dont il jouit donne à son affirmation une résonance toute particulière. Mais il la formule précisément dans un ouvrage qui est une étude philosophique du savoir humain. Et son lecteur est en droit de se poser la question: comment concilier les exigences du savoir nécessaire à l'accomplissement de la fonction et celles de cette fonction elle-même, usant constamment du savoir sans lui accorder le temps de se renouveler, de s'approfondir.

L'activité du chirurgien pourrait être comparée sous cet angle à celle du bibliothécaire: c'est de la dextérité de sa main que dépend son succès, mais sa main est guidée par un savoir acquis sans relâche. L'habileté manuelle dans une bibliothèque, c'est la technique de l'organisation avec ses rouages si divers qui tous appellent constamment l'attention et absorbent les facultés créatrices. Mais là s'arrête l'analogie. Dans le domaine du savoir, le chirurgien est un spécialiste. Le bibliothécaire ne peut pas, ne doit pas l'être. C'est à lui qu'aurait pu penser le professeur Pasteur Vallery-Radot, s'adressant tout dernièrement à la Suisse romande sur les ondes de Sottens: « La spécialisation est la grande erreur de notre temps. Elle doit être secondaire à une culture générale. »

Dans des pages profondes et riches par le rappel des grands penseurs du passé, le Dr. Leyh analyse le tracé des frontières mouvantes qui séparent la science et l'érudition étendue aux problèmes

les plus divers (« Wissenschaft und Dilettantismus »). Il remarque que les obligations mêmes de leur profession font des bibliothécaires des érudits (« Dilettanten » — le mot a pris en français un sens péjoratif) parce qu'ils sont constamment obligés de dépasser les limites de leur spécialité. (On ne pense pas, bien entendu, à leur formation bibliothéconomique, leur « Ausbildung », et c'est du seul concept de « Bildung » qu'il s'agit ici.) L'auteur constate que dans les bibliothèques universitaires allemandes, le manque de personnel oblige un seul bibliothécaire à connaître en même temps la philologie classique et les antiquités, tandis que le romaniste devra s'occuper aussi de philologie germanique, le juriste de sciences politiques et d'économie. Ces connaissances leur sont nécessaires pour les acquisitions, le catalogue systématique et les renseignements. Sur le plan suisse, la situation est plus défavorable encore, puisqu'une ou deux bibliothèques universitaires seulement peuvent prétendre à une telle répartition du travail. Ce n'est pas que dans les bibliothèques spécialisées que leurs responsables pourront approfondir réellement le domaine de leur activité.

C'est là d'abord que réside le problème du savoir pour le bibliothécaire. Il est un privilégié et risque d'être la victime de ce privilège. Privilégié, parce qu'il voit passer sous ses yeux une partie de la production de la pensée humaine, la meilleure si possible, parce qu'il peut, dans une certaine mesure, garder le contact avec l'activité de l'esprit contemporain et c'est là le plus grand enrichissement de sa carrière. Mais s'il n'y prend garde, il risque la dispersion de son propre esprit, constamment sollicité par une variété d'information que l'on ne rencontre que rarement ailleurs. *Stultifera navis* a récemment publié une charge féroce du bibliothécaire toujours enfoui dans un livre, qui lit sans cesse tout ce qui lui passe sous la main sans en rien retenir, si ce n'est une vie factice perdue dans l'irréel. Il est alors victime de son privilège. Et il fera bien de se pénétrer, s'il en est temps encore, des pages si denses que le Dr. Leyh consacre à l'art de lire.

Le danger de superficialité menace toujours le savoir du bibliothécaire. Elle est presque inhérente à sa fonction et il doit s'en défendre à chaque pas. Seule une solide culture générale et une méthode intellectuelle pourront l'en préserver. Cette méthode, c'est par ses recherches personnelles qu'il l'acquerra. Un cerveau qui se consacre uniquement à des tâches administratives et de bibliothéconomie courante est menacé de se scléroser. Il lui faut une activité plus personnelle et créatrice qui entretienne en lui le sens des valeurs, renouvelle son esprit critique et le discipline. Sa tâche pratique sera constamment vivifiée par l'esprit de recherche. Ce travail,

il se le doit à lui-même comme il le doit à la bibliothèque dont il est l'un des représentants. C'est la condition sous-jacente à l'acquisition harmonieuse de ses connaissances.

Là encore se pose l'antinomie. Comment se consacrer entièrement à une institution dont le manque congénital de personnel réclame de lui toutes ses forces et poursuivre des recherches particulières, élément de santé intellectuelle? C'est un problème que l'on désirerait pouvoir discuter autour d'une table, chacun apportant son expérience personnelle; il serait ainsi accordé droit de cité à une question qui est trop souvent laissée au domaine du franc-tireur. Car, ne l'oublions pas, si certains sont perdus pour la profession parce que la routine les absorbe, d'autres lui échappent parce qu'elle ne devient plus que l'assurance de l'existence matérielle permettant une activité parallèle. Entre l'administration dévorante et la sinécure de M. de Porto-Riche, il y a de la marge. De nos jours d'ailleurs, cet exemple, par son caractère suranné et quasi-légendaire, prouve que l'essor des bibliothèques modernes a mis lui-même fin à pareilles situations d'un autre âge.

Certaines bibliothèques se sont préoccupées d'assurer à leur personnel scientifique la possibilité d'échapper à l'accaparement des tâches quotidiennes. Les unes lui accordent une heure par jour pour poursuivre des études d'érudition, d'autres n'exigent pas de leurs bibliothécaires le temps de présence entier prévu par le statut administratif.

Néanmoins, c'est dans l'esprit avec lequel le bénéficiaire en use que réside la justification de ces dispositions. Le cas de conscience se pose à chacun d'entre nous. Dans quelle proportion apportons-nous ainsi notre participation plus active à la vie de l'institution dont une section nous est confiée ou négligeons-nous une partie des tâches que le devoir professionnel nous engagerait à remplir? Car tout ici est question de mesure et la recherche créatrice s'accorde mal de mesure. Elle absorbe la pensée et l'intérêt se concentre autour d'elle. C'est à un constant effort de contrôle de soi-même qu'elle soumet celui qui doit lui compter son temps. Et plus il jouit de liberté dans l'accomplissement de ses fonctions, plus sa conscience doit être attentive et son tact délicat.

Dans le domaine de ses recherches, le bibliothécaire devient un spécialiste. Il en acquiert la rigueur de la méthode, la discipline de l'esprit, la curiosité intellectuelle et le désir d'apprendre. Mais qu'il prenne garde de ne pas s'exposer aux traits que le Dr. Leyh, en citant Ernst Robert Curtius, décoche contre le savant allemand enfermé dans son domaine étroit: « Originalitätssucht, Eifersucht, Verkleinerungssucht, die als Charaktereigenschaften obenan stehen,

stellen aber gerade das Gegenteil von Sachlichkeit dar, die wir für eine Kritik des Bibliothekswesens als notwendig betrachten ». Compétent dans son champ d'activité particulière, le bibliothécaire honore ainsi sa profession, mais il ne doit pas s'isoler dans sa tour d'ivoire et oublier que la forme d'accomplissement la plus parfaite de sa fonction est la collaboration. Collaboration de collègues entre les différents services d'une même institution, entre les bibliothèques sur le plan national et international et collaboration à la recherche du lecteur. Le danger de la cloison étanche doit être combattue chaque jour. Il faut élever la notion de collaboration au premier rang dans l'éthique du bibliothécaire. Sur le plan pratique, c'est le seul moyen pour lui de maîtriser, de canaliser le flot de la production de la pensée; au point de vue moral, c'est la valeur la plus haute de sa profession, entièrement consacrée au service d'autrui. Voilà le critère qui lui dictera son attitude intellectuelle, qui saura lui faire discerner les limites à ne pas franchir, et lui rappellera les servitudes, mais aussi la grandeur de sa mission.

Le lecteur se dira peut-être, avec les détracteurs imaginaires du Dr. Leyh: « das haben wir ja alles längst gewußt ». Il nous pardonnera de répondre avec le maître de Tübingen, citant Lichtenberg, « daß ein Ding oft gesagt worden, beraubt keinen Menschen des Rechts, es noch einmal zu sagen. Es fragt sich, ob es oft gelesen worden, und ist auch dieses geschehen, ob es verstanden worden ».

EINDRÜCKE VON EINER STUDIENREISE IN SKANDINAVISCHEN UND ENGLISCHEN BIBLIOTHEKEN

*Vortrag gehalten an der 51. Jahresversammlung
der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare in Winterthur*

von Magdalena RAHN.

Herr Präsident, meine Damen und Herren!

Auf einer Studienreise, die mir in überaus großzügiger Weise durch die Unesco ermöglicht wurde, und die mich während 6 Monaten durch Teile von Dänemark, Schweden, Norwegen und England führte, hatte ich Gelegenheit, eine Reihe interessanter Bibliotheken, vorab des Typs, der in den angelsächsischen Ländern als Public Library bekannt ist, näher zu studieren. Die englische Bezeichnung Public Library stellt nur fest, daß es sich um ein öffentliches Institut handelt, während der skandinavische Ausdruck « Folkebibliotek », sofern er mit Volksbibliothek übersetzt wird, bei uns